
Rapport de la commission de la culture et de la communication du 6 février 2024

Rapporteur : Johan MARTENS

M 264 – 23.06 DES CONCERTOS DANS LES ALLÉES

La motion est issue de la Contre-Saison proposée lors de la période du COVID, en 2020-2021, lorsque les réunions dans des lieux clos étaient impossibles. La Contre-Saison a permis d'avoir une série d'événements hors murs, soit hors des salles de spectacle habituelles, et elle a rencontré un certain succès, raison pour laquelle elle a été reconduite. Cette motion demande donc que des événements culturels hors murs, tels que des expositions, des concerts, des spectacles, puissent avoir lieu tout au long de l'année, et pas seulement durant la Contre-Saison, voire de les intégrer à part entière dans la saison culturelle verniolane, même si les contraintes liées au COVID qui ont fait naître la Contre-Saison ont disparu.

Le transfert prévu d'une partie ou de la totalité de la programmation et de la vie culturelle verniolane à la Fondation pour le développement des arts et de la culture (fodac) va apporter un certain nombre de changements. Ainsi, la réponse du Conseil administratif à cette motion pourrait être modifiée en fonction de ce que la fodac préparera et proposera au niveau culturel au cours des prochaines années.

Mme MAHRER, Cheffe du service de la culture et de la communication (SCC), note le souhait des motionnaires de voir se pérenniser et se multiplier les propositions artistiques mobiles, légères, mais surtout au plus proche des habitants de Vernier.

Elle présente les actions que le SCC mène déjà dans ce sens et qu'il est amené à porter dans l'avenir. Car l'offre culturelle de la Ville de Vernier ne s'arrête pas à sa saison culturelle : elle va aussi à la rencontre de la population, avec des propositions nombreuses, variées, pour tous les âges et dans les différents lieux et quartiers de la Commune.

En 2023, pas moins de 52 animations et représentations ont eu lieu à Vernier, hors de la salle du Lignon, telles que :

- Le réveil de la géante lumineuse pour la fête de l'automne à Châtelaine
- Des ateliers participatifs :
 - Fête de la danse
 - Atelier Danse en famille
 - Musée éphémère dans le quartier de l'Étang
- Des expositions : Projet Voix Plurielles : le questionnement du quartier de l'Étang en collaboration avec l'EPFL ; Exposition Derrière les murs ; Exposition des photographies de Christian LUTZ retraçant la construction du quartier de l'Étang
- Des projections : en collaboration avec : Filmarcito ; Petit Black Movie ; l'ABARC pour du cinéma en plein air et FIFDH
- De la musique dans des lieux insolites : Pianos égarés
- Promotions des écoles : cortège et musique et vague rouge sur échasses
- Une programmation mensuelle, des ateliers participatifs ainsi que des événements ponctuels et chaque fois renouvelés sur toute la Commune grâce à la Cie Zanco en résidence à l'Arcade des Arts-Vivants à Châtelaine.

Et bien sûr la Contre-Saison, événement estival qui a pour vocation de rendre visite à la population, dans son cadre de vie, avec des propositions artistiques de qualité qui invitent à la poésie, au rire et au partage. Celle-ci a réuni en 2023 18 compagnies, qui ont assuré 25 spectacles et ateliers durant 20 jours et dans 5 quartiers de la Commune.

Pour 2024 et à l'avenir, notamment avec l'échéance du transfert de la programmation de la saison culturelle au Concorde Espace Culture, le SCC continue de penser l'art comme une prestation de proximité, permettant la

mise en présence des œuvres et des personnes qui pourraient en être éloignées, pour de multiples raisons, et qui ne poussent en général pas la porte des salles de spectacle.

En 2024, il a été convenu de programmer, d'organiser et de partager avec la population des propositions aussi nombreuses et diversifiées qu'en 2023, auxquelles s'ajouteront :

1. Les Verniolans s'affichent, une opportunité de mettre à l'honneur la fibre artistique des Verniolans.
2. Promotions des écoles avec des surprises artistiques au cœur des enfants et des familles.
3. Programme estival de médiation culturelle dans les crèches pour les tout petits.
4. La réouverture de l'Édicule Art'Lib, un espace de création et de médiation aux Libellules.
5. La musique dans les parcs, avec les Pianos égarés, mais aussi d'autres projets du même ordre.

Les représentations scolaires hors territoire pour les élèves de Vernier et les nombreuses animations des trois bibliothèques de la Ville vont continuer de se développer et les expositions et concerts se multiplieront à Chauvet-Lullin. Des projets participatifs avec d'autres services de la Ville de Vernier vont également être organisés. Visant une culture accessible, exigeante et inclusive, du plus grand nombre, en mettant à l'honneur la diversité des arts et des approches, dans le cadre comme dans le processus de création, le SCC a à cœur de développer cette offre spécifique dans le temps, comme le souhaite également la motion. Finalement le transfert de la saison culturelle à la fodac est une opportunité pour continuer dans cette voie.

Une commissaire (VERT.E.S) se montre très sensible aux petits événements qui vont à la rencontre du public, car malgré les petits prix pratiqués par la Commune, de nombreuses personnes ne fréquentent pas les salles de spectacle. Ce genre d'événements hors murs permet d'attirer ces personnes.

Un commissaire (SOC) assure que la motion ne sous-entend pas que la programmation culturelle manque sa cible ou que le SCC ne fait pas bien son travail. La Commune a réussi son pari d'attirer un grand nombre de personnes à la culture. Les spectacles font fréquemment salle comble. Cette motion permet une complémentarité avec la fodac, car de grands et beaux événements hors murs peuvent être organisés, pas seulement des petits. Les motionnaires ont estimé, au vu du succès rencontré par la Contre-Saison, qu'il serait opportun de développer davantage d'événements hors murs et, au vu des explications données, cela semble aussi être une volonté de l'Administration. Accepter cette motion permettrait donc au Conseil municipal de montrer au Conseil administratif qu'il est favorable à ce développement : pérenniser les événements hors murs et en faire une politique culturelle permanente et non pas exceptionnelle.

Une commissaire (PLR) s'inquiète de savoir si des événements culturels prévus dans des allées, comme le mentionne la motion, n'empiètent pas trop sur le domaine privé et ne concerneraient pas les régies.

Le motionnaire (SOC) répond que le titre n'est pas à prendre à la lettre, car il vise à montrer que la culture ne doit pas être uniquement enfermée dans les salles mais doit être amenée au plus proche des habitants, dans les espaces publics, soit dans des espaces qui ne sont pas perçus habituellement comme des lieux de culture. Ces événements pourraient avoir lieu, par exemple, au pied des allées des immeubles du Lignon, mais pas forcément dans les montées d'immeubles.

M. AGRAMUNT, Conseiller administratif, est ravi de voir que les motionnaires ont apprécié l'offre proposée par la Contre-Saison et qu'ils en souhaitent davantage. Il précise que l'augmentation de l'offre dépend du vote du budget par le Conseil municipal. Il est d'avis que le développement de la culture par ce biais-là est important.

Vote :

La motion M 264 – 23.06, Des concertos dans les allées, est acceptée par 9 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 2 MCG, 1 PLR, 1 UDC), soit à l'unanimité.